

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 7 décembre 2021

CP2021_12_10
id. 6120

Le 7 décembre 2021, les membres de la commission permanente légalement convoqués se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président du Conseil départemental.

*Nombre de membres de la commission permanente : 19
Quorum : 7*

Sont présents :

M. ALBUGUES, M. BELLOC, M. BEQ, M. BESIERS, Mme BOURDONCLE, M. CROS, M. DEPRINCE, M. DESCAZEAX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme LE CORRE, M. LOPEZ, Mme MAURIEGE, Mme NEGRE, Mme SINOPOLI, M. VAISSIERES, M. WEILL

Sont représentés :

M. BERTELLI (pouvoir à M. BESIERS), Mme SARDEING (pouvoir à M. WEILL)

Le quorum légal est atteint, en application de l'article 6 de la loi n° 2020-1379 du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire et portant diverses mesures de gestion de la crise sanitaire, modifié par la loi n° 2021-1465 du 10 novembre 2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire, la commission permanente peut valablement délibérer.

DÉLIBÉRATION

**POLITIQUE DÉPARTEMENTALE POUR LA PRODUCTION DE
LOGEMENTS SOCIAUX**

Par délibération du 5 avril 2017, l'Assemblée départementale a prévu l'intervention de la collectivité en réservant des aides aux bailleurs sociaux, pour les surcoûts architecturaux et techniques en faveur des logements PLAI, à hauteur de 2 500 €, plafonnées à 10 logements, sous réserve que le Département ait été associé en amont au projet de construction ou d'acquisition.

Tarn-et-Garonne Habitat sollicite une aide départementale pour deux opérations ayant fait l'objet d'un avis favorable de financement dans le cadre des crédits délégués État (années 2019 et 2020) :

opérateur	commune	opération	n° Progos	Travaux	Subvention
TGH	GRISOLLES	3 Rue Abbé de Rosset — acquisition/amélioration de 8 logements dont 2 PLAI	LOG07628	Surcoût prescriptions ABF sur menuiseries et murs du pignon	5 000 €
TGH	MONTECH	Lotissement les jardins de Percin route de Lavilledieu du Temple — construction de 76 logements dont 22 PLAI en deux tranches 1 ère tranche de 10 PLAI	LOG 07683	Surcoûts réalisation d'une station d'épuration avec filtration par roseaux et piste cyclable	25 000 €
TOTAL		12 logements PLAI x 2 500 €			30 000 €

La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits à l'article 2041782, sous-fonction 72 du budget départemental (FHAB).

* Autorisation de programme 2021	92 500 €
* Engagement à la précédente commission	40 000 €
* Engagement à la présente commission	30 000 €
* Disponible	22 500 €

DÉCISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du conseil départemental du 29 juillet 2021 portant délégation d'attributions à la commission permanente,

Vu la délibération du conseil départemental du 5 avril 2017 relative à l'évolution de la politique du logement social dans le cadre du plan départemental de l'habitat,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Approuve, selon les modalités susvisées, l'attribution d'une subvention départementale de 30 000 € à Tarn et Garonne Habitat, au titre de la politique départementale pour la production de logements sociaux pour 2 opérations :
 - acquisition/amélioration de 8 logements 3 Rue Abbé de Rosset (2 PLAI) sur la commune de Grisolles,
 - construction de 76 logements lotissement les jardins de Percin route de Lavilledieu du Temple (10 PLAI) sur la commune de Montech ;
- Précise que la dépense correspondante sera prélevée à l'article 2041782, sous-fonction 72 du budget départemental.

Adopté à l'unanimité.

M. Gonzalez ne prend pas part au vote.

Le Président,

Michel WEILL